



## Mention 6 / Droits et Protection des Victimes

### Spécialité 5

### Certificat Humanitaire de Spécialisation en Protection (CHS-PROTECTION)

#### 1 À propos du CHS-PROTECTION

L'intervention humanitaire porte principalement sur l'individu en situation de vulnérabilité. Ce dernier a le plus souvent besoin de protection. En dehors de systèmes de protection spécifique consacrée en action humanitaire, la protection est de nos jours orientée vers la transversalité. Le CHS-Protection est au cœur même de l'action humanitaire en ce qu'il vise à :

- Connaître de façon pratique et accessible les principes majeurs et l'importance de la Protection dans l'action humanitaire de nos jours;
- Comprendre les buts de la Protection transversale;
- Maîtriser les méthodes et outils de mise en œuvre de la Protection transversale dans toutes actions humanitaires;
- Intégrer la Protection dans les réponses humanitaires par l'adoption d'attitudes qui y sont en adéquation;
- Élaborer et exécuter parfaitement des programmes humanitaires sur la base d'une démarche de Protection transversale;
- Assurer pertinemment la Protection transversale dans différentes actions humanitaires.

#### 2 Débouchés

La formation a vocation à former des responsables et chef de projet humanitaire dans les domaines de l'aide, de l'encadrement et de la protection dans l'action humanitaire. Des emplois suivants s'ouvrent aux participants :

- Coordonnateur pays d'agence humanitaire;
- Responsable groupe sectoriel de Protection au sein d'agences humanitaires;
- Consultant, expert en Protection transversales au sein de SNU, OSI, ONG.

#### 3 Qui peut suivre la formation ?

La formation est ouverte aux personnes qui s'intéressent au secteur de la Protection transversale. Elle s'adresse aux personnels humanitaires en carrière dans ce domaine et les personnes en période de reconversion professionnelle désireuses s'orienter vers cette spécialité de l'action humanitaire.

La formation s'adresse tout particulièrement aux corps professionnels suivants :

- Représentants des autorités locales et centrales;
- Les magistrats, avocats et métiers assimilés;
- Forces de défense et de sécurité;
- Les médecins et corps assimilés;
- Les professeurs et doctorants dans le domaine de la Protection ou de l'action humanitaire;
- Le personnel des organisations intergouvernementales et non-gouvernementales relevant du système de la Protection transversale ou de Solidarité Internationale.

#### 4 Conditions d'admission

##### Formation qualifiante :

- Être titulaire au minimum du BAC ou tout autre diplôme équivalent.

##### Formation continue :

- Être titulaire d'un diplôme dans un domaine des Sciences humaines et sociales;
- Justifier d'un diplôme dans un domaine pertinent de l'action humanitaire en étroit rapport avec les objectifs de la formation;
- Avoir une expérience professionnelle dans le domaine de la protection.

#### 5 Contenu de la formation

Cette formation spécialisée s'articule autour de 05 modules fondamentaux d'une durée totale de 50 heures de cours (soit 10h de cours par module).

- **MODULE 1** : Concepts et enjeux de la Protection (10H)
- **MODULE 2** : La protection spécifique (10H)
- **MODULE 3** : La protection transversale (10H)
- **MODULE 4** : Standards et guides de protection (PEAS) (10H)
- **MODULE 5** : Cas pratique (10H)

#### 6 Modes d'évaluation

L'auditeur devra obtenir une moyenne  $\geq$  à 12 pour obtenir le Certificat.

- **QCM** en ligne sur l'application **Vitasta** disponible sur Apple store et Google Play.

## 7 Modalités et coût de la formation

L'USIG propose des formations continues et des formations qualifiantes sous trois (3) modalités :

- Cours en présentiel (3 options)
- **Cours du jour dans notre succursale d'Abidjan**

Du Lundi au Vendredi. Matin : **8h à 13h**. Après-midi : **14h à 17h**. 7 jours de formation sauf samedi et dimanche. Coût de la formation : **235 € / 269 CHF** payables avant le début de la formation.

- **Séminaire de formation pour les locaux**

Tous les samedis de **08 h à 17 h** durant 1 mois.  
Coût = **CHF 700** payables avant le début de la formation.

Pour l'option hébergement : **CHF 800** payables avant le début de la formation.

- **Voyage d'étude et de formation à l'international (Genève, Abidjan, Paris, Palerme, Maroc...)**

### Voyages d'études en Europe

Genève **5100CHF** / Paris **5100CHF** / Palerme **5100CHF**

### Voyages d'études en Afrique

Abidjan **3250CHF** / Maroc **3500CHF** / Dakar **3600CHF**  
Afrique du Sud **4200CHF**

### Voyages d'études en Amérique

Sherbrooke **5500CHF** / Etats-Unis **5500CHF**

## Durée

**10 jours**. Formation sous forme de séminaire et étude de cas. Visite touristique.

## Condition

(navette à l'aéroport, hébergement, repas, visite touristique et découverte). Frais d'inscription payable deux mois avant le voyage. Les frais de billet d'avion et de visa sont à la charge du participant.

## Dates

Session ouverte tous les mois selon programmation en cours.

**NB:** Tous nos certificats sont délivrés par le siège à Genève.

- **Cours en ligne, E-learning (cours tutorié)**

Échange avec coach et tuteur selon votre calendrier.

Coût = **235 € / CHF 269** payables une fois après sélection de votre dossier, et avant l'accès à la plateforme **Vitasta**.

- **Blended Learning (cours en présentiel et en visio-conférence)**

Selon votre disponibilité et les contraintes du travail (mission, possibilité de retard au cours en présentiel...), vous pouvez décider de suivre un ou plusieurs modules de cours en ligne si vous le souhaitez à concurrence de la validation des volumes horaires du CHS.

## Nos contacts



Téléphone Genève : +41 225 52 68 68  
Abidjan : 00225 22 44 30 74



Mail [infos@usig.ch](mailto:infos@usig.ch)

Siège à Genève:

**Quai Gustave-Ador 62. 1207. Genève, Suisse.**